Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le
ID : 059-215905142-20240410-2024026-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON DE FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 AVRIL 2024

NOMBRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Maire. Monsieur Jean-Pierre LEBLANC.**

de présents **19** Conseiller(e)s en exercice : ~~Mme SULECK Josiane~~, M. LEBLANC Jean-Pierre, ~~Mme MOUTON Christine~~, M. FOUQUET Gérard, Mme PIERARD Sophie, M. PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, ~~Mme POTTIER Marie-Claude~~, M. TAVERNE Sébastien, ~~Mme TOUATI Leïla~~, M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, ~~M. LEBRUN Guillaume~~, Mme DUBOIS Brigitte, M. LECERF Johan, Mme CUSSENOT Suzanne, ~~M. LECOCQ Pierre-François~~, Mme TAQUET Amandine, Mme LABROY Christine, M. LA GUERCHE Yves, Mme DEVOS Carole, M. HASSELIN Bernard, ~~Mme DUBOIS Géraldine~~, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie~~, Mme LEBEGUE Nathalie.

De votants **25** Excusé(e)s avec pouvoir. Mme SULECK Josiane pouvoir Mme CUSSENOT Suzanne, Mme MOUTON Christine pouvoir à Mme PIERARD Sophie, Mme POTTIER Marie-Claude pouvoir à Mme DUBOIS Brigitte, Mme TOUATI Leïla pouvoir à M. LEBLANC Jean-Pierre, M. LEBRUN Guillaume pouvoir à M. LECERF Johan, M. LECOCQ Pierre-François pouvoir à Mme MAGINET Véronique.

2024/026

Vote des subventions fonctionnement aux associations pour l'exercice 2024.

Un scrutin a eu lieu, Mme Suzanne CUSSENOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le 27 mars 2024.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur les demandes de subvention de fonctionnement 2024 déposées par les associations.

ASSOCIATIONS	ACCORDE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
AIKIDO	350,00	19	5	1
Amis Roséens	900,00	19	5	1
APE Jaurès	350,00	19	5	1
APE L.Wallon	350,00	19	5	1
CICER	2 700,00	19	5	1
Club Photo	650,00	18	5	1
Club Scrabble	350,00	19	5	1
Futsal Cœur 2 Sambre	12 000,00	25	0	0
Harmonie Municipale	4 000,00	25	0	0
Judo Kodokan	350,00	19	5	1
La Carpe d'or	1 400,00	18	5	1
La Chanterose	900,00	19	5	1
Le Célérifère	1 350,00	19	5	1

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le
ID : 059-215905142-20240410-2024026-DE

Le Jumelage	450,00	17	5	1
Les Eglantines	567,00	19	5	1
Majorettes Les Rosettes	1 125,00	18	5	2
Musculation Baronne	350,00	19	5	1
Racine et Patrimoine	450,00	19	5	1
Resto du Cœur	1 000,00	19	5	1
Rousies Karaté Club	1 800,00	19	5	1
Sportives Roséennes	720,00	19	5	1
Tennis Rousies	350,00	19	5	1
US Rousies	15 255,00	19	5	1
				1
ALDEVA	200,00	19	5	1
APF France Handicap	200,00	19	5	1
Etincelle	200,00	19	5	1
Mets tes baskets Ass Ela	200,00	19	5	1
Totaux	**48 517,00**			

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré à la Majorité,

- **Fixe** le montant des subventions de fonctionnement aux associations tel que repris dans le tableau ci-dessous.
- **Dit** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2024 chapitre 65.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Rousies le 10 Avril 2024.

La secrétaire de séance.
Suzanne CUSSENOT

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Président de séance.
Jean-Pierre LEBLANC

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous- préfecture et publication le 17/4/24

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication